

PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CCSEHDAA

Procès-verbal de la séance du CCSEHDAA tenue le 16 octobre 2019 à 19 h au Centre administratif 1860, 1^{re} Rue, Lévis (quartier de Saint-Romuald), salle le Phare et la Grand'Voile

Étaient présents :

Madame Martine Sénéchal, directrice adjointe adaptation scolaire et services complémentaires

Madame Ève Lapointe, parent-présidente

Madame Nina Boucher, parent-membre

Madame Magalie Roy, parent

Madame Nadia Bélanger, parent

Madame Vanessa Marleau, parent

Madame Catherine Rollier, parent

Madame Mélanie Michaud, parent

Monsieur Dominic Veilleux, parent

Madame Maude Deslauriers-Talbot, parent membre

Madame Marilyn Villemure, parent

Madame Lucie Pouliot, parent

Monsieur Pascal Plamondon, parent

Madame Josée Boisvert, parent

Madame Caroline Deschênes, parent

Madame Caroline Gosselin, parent

Monsieur Frédéric Paquin, parent

Étaient absentes :

Madame Mélissa Marceau, parent

Madame Émilie Châteauneuf, parent

Public :

Madame Catherine Nadeau, commissaire

1. Ouverture de l'assemblée par la présidente du comité :

L'ouverture de la séance s'est faite à 19 h 06. Madame Ève Lapointe, présidente sortante, s'adresse aux personnes dans la salle en leur souhaitant chaleureusement la bienvenue et leur présente le comité HEDAA et les raisons de s'impliquer dans ce comité et termine souhaitant les voir en grand nombre aux rencontres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

À la lecture de l'ordre du jour, on demande à ce que des points soient ajoutés. Il y aura donc 14 points au lieu de 11. La présidente demande la lecture du procès-verbal et la conformité de celui-ci.

Au point 4 du procès-verbal de l'assemblée générale du 10 octobre 2018, on doit retirer le nom de madame Nadia Tremblay pour celui de madame Ève Lapointe.

A-G-A CCSEHDAA
2019-2020-01

IL EST PROPOSÉ par madame Catherine Nadeau, commissaire, et résolu
D'ADOPTER l'ordre du jour tel que modifié.

3. Désignation d'un ou d'une secrétaire pour l'assemblée

Madame Chantale Côté est désignée comme secrétaire pour la séance.

A-G-A CCSEHDAA
2019-2020-02

ADOPTÉE à l'unanimité

4. Mot de la directrice générale de la CSDN :

Madame Martine Sénéchal remercie au nom de madame Esther Lemieux, directrice générale de la Commission scolaire des Navigateurs (CSDN), les parents présents à la rencontre et les informe que leur présence est très importante à ce comité.

5. Information concernant les rôles et fonctions du comité consultatif des services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)

Madame Sénéchal donne de l'information aux parents sur le nombre d'élèves qui ont des besoins particuliers dans la CSDN et elle mentionne que le personnel est dévoué. Plusieurs professionnels gravitent auprès d'eux dont des ergothérapeutes depuis deux ans. On parle.

Elle présente un PowerPoint qui explique les enjeux du CCSEHDAA. Qu'est-ce qu'on entend par ÉHDAA

6. Questions :

Monsieur Plamondon se questionne sur le plan d'intervention des élèves en difficultés. Il demande à qui il appartient. Il mentionne que les intervenants externes devraient être invités plus souvent même s'il n'y a pas de PSII et qu'il devrait y avoir un plus grand partenariat entre la commission scolaire et eux.

Madame Sénéchal explique que le plan appartient à tous les intervenants qui gravitent autour de l'enfant et que la commission scolaire développe une belle collaboration avec les partenaires externes.

D'autres parents se questionnent sur les élèves qui ont des codes, d'autres pas de code. D'où vient l'argent pour les élèves qui ont des besoins particuliers.

Madame Sénéchal commente les différentes concordances concernant les élèves qui ont des handicaps et les autres avec code et sans code. Elle explique le financement par rapport au code et que ce n'est pas un calcul mathématique, c'est un enfant avec code=argent.

Madame Catherine Nadeau, commissaire et invitée, pose la question sur 32 millions sur combien.

Madame Sénéchal mentionne qu'aucun professionnel de la commission scolaire ne peut donner des diagnostics comme TSA et autres, il le propose simplement. Certains parents se demandent s'il y a de l'argent pour les autres comme pour ceux ayant un trouble de comportement, d'apprentissage. On explique qu'il y a décentralisation des montants reçus vers les écoles pour des mesures dédiées.

7. Élection d'un président d'élection, d'un secrétaire et de deux scrutateurs

Madame Lapointe explique les biens faits d'être sur un comité comme celui-ci. L'échange d'informations entre les parents et être porteur de la voix des enfants.

On parle de la Loi 40 qui va modifier la gouvernance scolaire, mais la CSDN ne disparaîtra pas.

Président d'élection

IL EST PROPOSÉ par un parent

DE NOMMER madame Nina Boucher à titre de présidente d'élection.

ADOPTÉE à l'unanimité

Secrétaire

IL EST PROPOSÉ par madame Ève Lapointe :

DE NOMMER madame Chantale Côté à titre de secrétaire d'élection.

ADOPTÉE à l'unanimité

Scrutateurs

IL EST PROPOSÉ par un parent

DE NOMMER madame Catherine Nadeau et madame Martine Sénéchal à titre de scrutateurs.

ADOPTÉE à l'unanimité

Présentation des parents :

- Madame Nina Boucher
- Madame Nadia Bélanger
- Madame Vanessa Marleau
- Madame Catherine Rollier
- Madame Mélanie Michaud
- Monsieur Dominic Veilleux
- Madame Marilyn Villemure
- Madame Lucie Pouliot
- Monsieur Pascal Plamondon
- Madame Josée Boisver
- Madame Caroline Deschênes
- Madame Caroline Gosselin
- Monsieur Frédéric Paquin

8. Adoption de la procédure d'élection

Présentation de la procédure d'élection par madame Ève Lapointe, présidente du comité.

IL EST PROPOSÉ par Madame Maude Talbot

A-G-A CCSEHDAA
2019-2020-03

A-G-A CCSEHDAA
2019-2020-04

A-G-A CCSEHDAA
2019-2020-05

A-G-A CCSEHDAA
2019-2020-06

9. Élection des membres parents au CCSEHDAA

9.1. Dépôt de la liste des candidats(es)

- Madame Nadia Bélanger;
- Madame Josée Boisvert;
- Madame Mélanie Michaud;
- Monsieur Pascal Plamondon;
- Monsieur Frédéric Paquin;
- Madame Caroline Gosselin;
- Madame Caroline Deschênes;
- Madame Lucie Pouliot;
- Madame Marilyn Villemure;
- Monsieur Dominic Veilleux.

IL EST PROPOSÉ par madame Ève Lapointe :

DE METTRE FIN à la période de mise en candidature.

ADOPTÉE à l'unanimité

9.2. Présentation des membres en poursuite de mandat

Madame Magalie Roy demande à madame Ève Lapointe, présidente et commissaire, si elle poursuit son mandat. Il y a correction du tableau pour les élections.

- Madame Ève Lapointe;
- Madame Mélissa Marceau;
- Madame Nina Boucher;
- Madame Émilie Châteauneuf;
- Madame Maude Deslauriers-Talbot.

9.3. Présentation des candidats

À tour de rôle, les candidats expliquent leur intérêt et leur motivation à s'impliquer au CCSEHDAA.

On soulève le point qu'il y a plus de parents que de poste à combler, ce qui est très intéressant.

9.4. Élection de 6 membres parents et résolution

À la suite du dépouillement, madame Ève Lapointe, présidente, déclare élus les parents.

- Madame Nadia Bélanger, mandant 2 ans;
- Monsieur Frédéric Paquin, mandat 2 ans;
- Madame Caroline Deschênes; mandat 2 ans;
- Madame Lucie Pouliot, mandat 2 ans;
- Monsieur Pascal Plamondon, mandat 1 an;
- Monsieur Dominic Veilleux, mandat 1 an.

IL EST PROPOSÉ par Madame Caroline Deschênes et résolu :

De détruire les bulletins de vote, madame Catherine Nadeau, commissaire, s'engage à la destruction desdits bulletins.

A-G-A CCSEHDAA
2019-2020-07

A-G-A CCSEHDAA
2019-2020-08**ADOPTÉE** à l'unanimité**9.5. Élection des membres substitués**

- Madame Josée Boisvert;
- Madame Mélanie Michaud;
- Madame Caroline Gosselin;
- Madame Marilyn Villemure.

IL EST PROPOSÉ madame Maude Deslauriers-TalbotA-G-A CCSEHDAA
2019-2020-09**10. Désignation par les membres parents du CCSHEDAA d'un représentant et d'un substitut au comité de parents**

Madame Ève Lapointe explique la procédure pour élire un représentant et un substitut au comité de parents et explique le rôle de ces derniers.

Madame Ève Lapointe, présidente, propose sa candidature et monsieur Pascal Plamondon également.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Frédéric Paquin**DE NOMMER** madame Ève Lapointe à titre de représentante du CCSEHDAA au comité de parents.**DE NOMMER** monsieur Pascal Plamondon à titre de substitut de la représentante du CCSEHDAA au comité de parents.A-G-A CCSEHDAA
2019-2020-10**ADOPTÉE** à l'unanimité**11. Questions diverses**

Madame Sénéchal mentionne qu'elle ne peut être présente à la rencontre prochaine du comité EHDAA le 4 novembre prochain et souhaite que la séance soit remise le lundi 11 novembre prochain.

12. Levée de la séance et prochaine rencontre

On propose l'envoi d'un sondage en ligne.

IL EST PROPOSÉ par madame Nina Boucher et résolu :**D'ADOPTER** la levée de la séance à 21 h 11.A-G-A CCSEHDAA
2019-2020-11**ADOPTÉE** à l'unanimité

 Madame Ève Lapointe
Présidente

 Madame Chantale Côté
Secrétaire